



Séance du 26 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-six juin à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le jeudi dix-neuf juin, se sont réunis à la salle des Potiers à Desvres sous la présidence de Claude PRUDHOMME

Délibération n°45-2025-06-26

Etaient présents :

M. Jean PICQUE, M. Christophe GUCHE, M. Michel DUFAY, M. Vincent LACHERE, M. Aimé HERDUIN, M. Etienne MAES, M. Thierry CAZIN, , M. Claude PRUDHOMME, M. Marc DEMOLLIENS, M. Bruno LEDUC, M. Raymond LEJOSNE, , M. Michel SERGENT, M. Jean-Luc MARCOTTE, M. Jean-François SAGOT, M. Philippe DEMOLLIENS, Mme Anita THOMAS, M. Emile SAILLY, M. André BAHEUX, M. André LELEU, M. Hervé BROUART, M. Samuel GEST, M. Dominique PAQUES, M. Patrick QUIERTANT, M. Jean-Michel MARTEL, M. Christophe DOUCHAIN, , Mme Annick POCHET, Mme Laurence LEFEBVRE, M. Luc VAN ROEKEGHEM, , M. Alain LOUVET, , M. Christophe FOURCROY, M. Didier PAQUES, M. Francis GRANDERIE, M. Joël COQUET, M. André GOUDALLE.

Pouvoirs :

M. Marc DENAVAUT à M. Etienne MAES
M. Ludovic DUTRIAUX à M. Raymond LEJOSNE
Mme Marylise THILLIEZ à M. Marc DEMOLLIENS
Mme Nathalie TELLIER à Monsieur Bruno LEDUC
Mme Chantal TERNISIEN à M. Michel SERGENT
M. Christophe COUSIN à M. Claude PRUDHOMME
Mme Cristina BASTIDE à Christophe DOUCHAIN

Etaient remplacés :

M. Bernard TASSART par M. Philippe HODIQUE
M. Bertrand FLAHAUT par M. Daniel LOUCHET

Etaient excusés :

M. Philippe DELBARRE
Mme Nicole DARQUES
M. Guy LAMBERT
M. Jean-Claude RETAUX
M. Grégory SMERCK
M. Alain MAQUIGHEN
Mme Maryse BEAUSSE
Mme Fabienne FOURRIER

Etait absente :

Mme Ludivine MOREAU

Secrétaire de séance :

M. Vincent LACHERE

Nombre de membres en exercice	52
Nombre de membres présents	34
Excusés avec pouvoir à un titulaire	7
Remplacés par un suppléant	2
Excusés	8
Absents	1
Nombre de votes	43

Délibération n°45-2025-06-26

Objet : validation du plan de mobilité simplifié et du schéma directeur cyclable

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi d'Orientation des Mobilités (LOM) du 24 décembre 2019,

Vu la délibération du conseil communautaire n°12-2021-03-18 en date du 18 mars 2021 qui acte la décision de la Communauté de Communes de Desvres-Samer de prendre la prise de compétence mobilité,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 30 juin 2021 qui donne à la Communauté de Communes de Desvres-Samer la compétence mobilité,

Vu la délibération n°17-2023-04 en date du 05 avril 2023 qui acte l'engagement de la CCDS à la réalisation d'un plan de mobilité simplifié et d'un schéma directeur « vélo » et de solliciter l'ensemble des partenaires susceptibles de participer au financement,

Vu la décision du bureau communautaire en date du 03 juillet 2023 attribuant le marché concernant l'assistance à l'élaboration d'un plan de mobilité simplifié et d'un schéma directeur « vélo » à Immergis,

Vu les ateliers du 17 janvier et 18 juin 2024, la phase opérationnelle en novembre 2024, où l'ensemble des communes ont été conviées,

Vu la Commission élargie du 3 février 2025, où l'ensemble des communes ont été invitées,

Vu le Comité de pilotage du 17 avril 2025 validant le Plan de mobilité simplifié et le Schéma Directeur Cyclable,

Considérant les objectifs poursuivis par la Communauté de Communes de Desvres-Samer en termes de mobilité durable, et notamment dans les services à la population,

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver le Plan de mobilité simplifié et le Schéma directeur cyclable

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire a approuvé la validation du plan de mobilité simplifié et du schéma directeur cyclable par :

36 voix pour

3 voix contre (M. Michel DUFAY, M. Christophe GUCHE, M. Philippe DEMOLLIENS)

4 abstentions (M. André GOUDALLE, M. Jean-François SAGOT, M. Hervé BROUART, M. Patrick QUIERTANT)

Fait et délibéré à Desvres, le 26 juin 2025

Le secrétaire de séance



Vincent LACHERE

Le Président



Claude PRUDHOMME